Communauté de communes LACQ ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du 12 octobre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 89
Nombre de votants : 91

L'an deux mille quinze, le douze octobre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Daniel LASSALLE (suppléant de M. Michel LAURIO), Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Guillaume HOURCADE (suppléant de M. Daniel BOULIN), Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Jacques LAULHÉ (suppléant de M. Francis LARROQUE), Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jean-Pierre HOURCLE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, David HABIB, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Michel LAURIO, Daniel BOULIN, Michel JESER, Francis LARROQUE, Anthony BERBEL (pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Jeanne LUGA, Catherine LEYGUES (pouvoir à Mme Claire-Lise LAFOURCADE), Thierry LAFFITTE.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 7 : CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE A ORTHEZ : CRECHE « LES CANAILLOUS » ET RELAIS ASSISTANTS MATERNELS - AUTORISATION DE SIGNER ET DE DEPOSER LES PERMIS DE DEMOLIR ET DE CONSTRUIRE ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BIEN IMMOBILIER DE L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE

Rapporteur : Mme Nadia GRAMMONTIN

La communauté de communes de Lacq-Orthez a décidé d'entreprendre des travaux de construction de la crèche « les Canaillous » et d'un Relais Assistants Maternels (RAM), au 10 rue Xavier Darget, à Orthez, à proximité de l'hôpital. Cette parcelle était anciennement occupée par l'école maternelle du Centre.

Ce bien mis à disposition de la communauté de communes de Lacq-Orthez fait partie du domaine privé communal de la ville d'Orthez. La signature d'une convention est annexée à la présente délibération.

La surface utile prévisionnelle est de 994 m² conformément au programme établi en étroite collaboration avec l'équipe de la crèche et du RAM, la CAF et la PMI et correspond à la réalité des besoins sur le bassin ; la capacité d'accueil de la future crèche s'élève à 50 places.

Il est prévu également l'aménagement d'espaces extérieurs (cours, préau, jardin et parking matérialisé sur la parcelle).

Par délibération du 23 mars 2015, le bureau par délégation du conseil communautaire a attribué le marché de maîtrise d'œuvre au groupement BIDEGAIN et DE VERBIZIER (mandataire) / OTCE / HELIOPROJET / BET CAMBORDE et a autorisé le Président à signer le marché correspondant pour un montant global forfaitaire de 115 200 € HT.

Au préalable, les travaux concernant le désamiantage du bâtiment de l'ancienne école, suivis de sa démolition seront confiés à la société ETC BTP pour un montant de 171 582 € HT.

Par délibération du 21 septembre 2015, le bureau a approuvé l'avant-projet définitif pour la construction de la maison de la petite enfance à Orthez : crèche « les canaillous » et relais assistants maternels avec une enveloppe des travaux arrêtée à 1 955 000 € (hors désamiantage, démolition, maîtrise d'œuvre) ; parking de 23 places compris.

L'opération globale est estimée à 2 874 031 € TTC (2 395 025 € HT) en y incluant le mobilier et serait soutenue financièrement par la Région, le Département, la CAF et la MSA à hauteur de :

- Région : ..... 150 000 €
- Département : ..... 315 000 €
- CAF : ..... 688 400 €
- MSA : ..... 15 000 €

Reste à charge pour la CCLO : .....1 226 625 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 80 voix pour, 4 voix contre et 7 abstentions, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer et déposer les demandes de permis de démolir et de construire,

- **d'autoriser** son Président à signer la convention de mise à disposition d'un bien immobilier de l'école maternelle du Centre, annexée à la présente délibération,

- **d'autoriser** son Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES de LACQ-ORTHEZ - 64150 MOURENX

Jacques CASSIAU-HAURIE

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 15/10/2015
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/10/2015